



**Liste indicative des informations à fournir
dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale**
Article R. 122-17-I du code de l'environnement

Examen au cas par cas pour un PPRN

Imprimé téléchargeable sur le site <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom de la personne publique responsable du PPRN

Préfet du département de l'Hérault

Service en charge de l'élaboration du PPRN

DDTM34 / SERN – PRNT

1. Caractéristiques du PPRN

Procédure concernée :

Révision du PPRI de PORTIRAGNES

Est-ce une élaboration ? Oui Non

Est-ce une révision d'un PPRN existant ? Oui Non

Si oui, préciser la date d'approbation du PPRN : 12/09/2000

Quels sont les zonages existants ?

Zonages R, Bn, Bu au PPRI approuvé le 12/09/2000.

Quelles sont la raison et la caractérisation de cette modification ?

Prise en compte de la circulaire du 27 juillet 2011 (MEDDTL/DGPR) relative à la prise en compte du risque de submersion marine dans les plans de prévention des risques naturels littoraux

Prise en compte de l'évolution de la connaissance des risques littoraux (déferlement, submersion marine, effets du réchauffement climatique, submersion marine extrême)

Intégration des évolutions réglementaires survenues depuis l'approbation du PPRI en 2000 notamment la prescription de mesures de réduction de la vulnérabilité sur le bâti existant

2. Caractéristiques de la zone susceptible d'être touchée et les incidences potentielles du PPRN

21. informations disponibles sur le phénomène naturel et le niveau d'aléa

Quels sont les phénomènes naturels concernés ?

Inondation par débordement de cours d'eau et submersion marine.

Quelles sont les informations disponibles sur le risque ?

préciser les cartographies existantes : atlas des zones inondables, territoire concerné par un risque important d'inondation-TRI, données de l'évaluation préliminaire des risques ...

Carte de zonage du PPRI de Portiragnes approuvé le 12/09/2000

Territoire à Risque Important d'inondation TRI Béziers Agde identifié par arrêté du Préfet coordonnateur de Bassin du 12 décembre 2012

Quel est le potentiel de population susceptible d'être touché ?

Population en ZI : 1414 (hab), Population totale : 3200 (hab) soit 47 % de la population

Quelles sont les activités économiques concernées, les surfaces ouvertes à l'urbanisation inondables ?

Tourisme, agriculture (en déprise). Aéroport de Béziers-Agde.

Surfaces urbanisées en zones inondables 70 Hectares soit 3,5 % du territoire

Quelles sont les infrastructures (de transport ou réseaux) susceptibles d'être touchées ?

Voirie communale.

Quel est l'historique des derniers événements ?

par exemple date des dernières et/ou principales inondations, arrêtés de catastrophe naturelle ...

Tempêtes de 1982 et 1997 dans le golfe du Lion. Arrêtés catastrophes naturelles (voir sur le site prim.net : http://macommune.prim.net/d_commune.php?insee=34209)

Quelle est l'indication des dommages constatés ?

Pas de renseignements

22. Autres enjeux environnementaux du périmètre concerné par le PPRN et du territoire susceptible d'être impacté

Il convient de prendre en compte pour cette analyse l'ensemble du territoire susceptible d'être impacté : périmètre

4.1 Quel est le périmètre des communes dans la zone susceptible d'être touchée ?

joindre une carte de situation et un plan du périmètre du PPRN

voir annexe cartographie

Quelles sont l'occupation et les vocations actuelles des sols ?

La commune est couverte de vignobles pour plus de la moitié de son territoire. Le restant est constitué de zones urbanisées pour 10 % environ, de zones agricoles, marais et garrigues

Le territoire susceptible d'être touché est-il couvert en totalité ou en partie par des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales) ?

préciser les documents concernés et leur état d'avancement.

PLU

Ces documents sont-ils approuvés, en cours d'élaboration ou de révision ?

PLU approuvé 23/10/2009, révision simplifiée 12/04/2012, modification simplifiée 13/06/2013

Sur quelle surface totale de la zone concernée par la prescription ?

Toute la commune

Les documents existants ou en cours d'élaboration/révision prennent-ils (prendront-ils) en compte le risque selon les mêmes critères que le futur PPRN ?

Conformément à l'article L 126-1 du code de l'Urbanisme, le PPRi sera annexé au PLU dans les trois mois suivant son approbation.

Ces documents ont-ils fait ou feront-ils l'objet d'une évaluation environnementale à l'occasion de leur élaboration ou de leur révision ?

Non.

Comment se caractérise la pression de l'urbanisation sur le territoire ?

définie par exemple par le nombre de permis délivrés annuellement accordant une création ou une extension de surface et sur une période de référence de cinq ans par exemple, ou par la consommation d'espaces sur une période de référence

La commune de Portiragnes se situe entre Agde et Béziers, plus grande ville à proximité.

Ce village connaît un fort accroissement de sa population depuis 1975, possédant une population de 3202 habitants en 2011 contre 2278 en 1999, soit près de 41% d'augmentation en douze ans (soit 3,5% d'augmentation démographique par an). C'est ici la preuve d'une attractivité certaine, essentiellement liée à son charme et son environnement de qualité ainsi qu'à la proximité immédiate de la mer.

Quels sont les zonages environnementaux (autres que relatifs aux risques) dans le périmètre du PPRN ou dans la zone potentiellement touchée ?

préciser en particulier l'existence de ZNIEFF, parc national, parc naturel marin, parc naturel régional, réserve naturelle, arrêté de biotope, zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation, périmètre de protection rapprochée de captage d'AEP, site inscrit ou classé, site Natura 2000.

caractériser ces secteurs d'intérêt écologique et patrimonial, leur faune et leur flore vis-à-vis de leur sensibilité à l'aléa considéré...

ZNIEFF type 1 et Type 2, Zone Natura 2000 ZPS, Réserve Naturelle Nationale, Canal du Midi
carte contrainte milieu annexée au document

La zone susceptible d'être touchée est-elle concernée par un SAGE ?

Oui. SAGE Basse vallée de l'Aude

Si oui, celui-ci concerne-t-il tout ou partie du périmètre du PPRN ?

Tout le périmètre est concerné

Prend-il en compte les risques d'inondation dans son règlement ?

Oui

La zone susceptible d'être touchée contient-elle des éléments constitutifs du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ?

Le SRCE est en cours d'élaboration.

Si oui, lesquels sont-ils sensibles aux inondations ?

Quels sont les impacts directs et indirects, positifs et négatifs, cumulés, qui sont potentiellement induits par le PPRN à prescrire ?

l'élaboration du PPRi déterminera les limites des zones inondables ainsi que les cartes d'aléas permettant une meilleure prise en compte des risques et de leurs conséquences dans la planification de l'urbanisation et l'application du droit des sols.

3. Annexes cartographiques

joindre une carte de situation et un plan du périmètre du PPRN et le cas échéant toute autre carte utile (enjeux environnementaux, zonages du document d'urbanisme,....).

- Plan de situation de Portiragnes
- Carte de synthèse des aléas inondations (submersion marine et débordement fluvial)
- Carte contraintes milieu